



PROJET DE L'INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



2025
2029



Richard LEFEVRE

DIRECTEUR DU CHI DE FÉCAMP



Jacqueline RENKES

DIRECTRICE DES SOINS EN CHARGE DE
L'IFPS

Tous ensemble à l'horizon 2030

Le projet d'établissement 2025-2029 du Centre Hospitalier de Fécamp porte une ambition forte : accompagner les transformations du système de santé tout en garantissant la qualité, la continuité et l'humanité des soins pour la population du territoire. Dans un contexte marqué par la complexification des parcours, l'évolution des besoins de santé et les tensions sur les ressources humaines, la formation des professionnels constitue un levier essentiel et durable.

Le projet de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il participe directement à la stratégie de l'établissement en préparant les futurs professionnels infirmiers et aides-soignants à exercer dans des environnements de soins exigeants, évolutifs et interprofessionnels. Former aujourd'hui, c'est permettre demain des pratiques adaptées, responsables et porteuses de sens au service des patients.

Face au vieillissement de la population, à la progression des maladies chroniques, aux inégalités sociales et territoriales de santé, mais aussi aux enjeux environnementaux et sanitaires, les compétences attendues des professionnels évoluent. Le projet de l'IFPS vise à développer chez les apprenants des compétences solides, une capacité d'analyse des pratiques, un engagement éthique et une aptitude à s'adapter aux réalités du terrain.

Ancré dans son territoire, l'IFPS s'appuie sur la richesse de l'environnement professionnel du Centre Hospitalier de Fécamp et de ses partenaires. Les projets pédagogiques des formations infirmière et aide-soignante, conduits dans le respect des référentiels, placent l'accompagnement, l'individualisation des parcours et la réussite des apprenants au cœur des priorités.

En cohérence avec les valeurs institutionnelles d'éthique, de responsabilité et d'engagement, le projet de l'IFPS contribue à l'attractivité des métiers du soin et à la résilience de notre établissement. Il constitue une composante essentielle du projet d'établissement, au service d'une ambition partagée : former des professionnels compétents, engagés et capables de répondre durablement aux besoins de santé de la population.



INTRODUCTION

Le système de santé face à des transformations majeures :

Le système de santé français repose sur un réseau complexe d'acteurs et de dispositifs. Les parcours de soins évoluent sans cesse, façonnés par le vieillissement de la population, la progression des maladies chroniques et les inégalités sociales et territoriales. Ces transformations exigent des pratiques plus intégrées, collaboratives et centrées sur le patient.

Des enjeux sanitaires, environnementaux et territoriaux :

Parallèlement, notre écosystème est confronté à des problématiques majeures : réchauffement climatique, pollution de l'air, de l'eau et des sols, érosion de la biodiversité, intensification des activités humaines... Ces facteurs impactent directement la santé des populations et renforcent les risques épidémiques, infectieux et les menaces pour la sécurité sanitaire et alimentaire de l'Homme.

Dans ce contexte, les besoins en santé croissent fortement et constituent un défi majeur pour le système. Les compétences et les modes d'exercice des équipes doivent évoluer pour y répondre efficacement, et la formation des futurs soignants apparaît comme un levier incontournable de transformation.

L'IFPS, acteur de la formation au cœur des évolutions du système de soins :

Comme le soulignent Antoine TESNIERE, Stéphanie RIST et Isabelle RIOM (2018) [1], concevoir des parcours de formation adaptés aux enjeux contemporains permet non seulement d'améliorer la qualité et la pertinence des soins, mais aussi de soutenir l'organisation, l'intégration du numérique, la gestion des ressources humaines et l'efficacité globale du dispositif.

Les diplômés en santé exercent leur pratique en fonction de la manière à laquelle ils y auront été préparés. Leur façon d'agir et leur savoir être sont mus par les apprentissages reçus et les expériences vécues tout au long de leur parcours de formation.

L'IFPS prépare des professionnels de santé capables d'analyser, d'adapter et d'ajuster leur pratique en fonction des exigences du terrain et des évolutions réglementaires et contextuelles.

Les projets pédagogiques de l'Institut s'appuient sur les spécificités du territoire de Fécamp et sur un environnement pédagogique émérite. Il décline les formations infirmière et aide-soignante selon les référentiels nationaux. L'accompagnement individualisé, la réussite des apprenants et le développement de compétences solides sont au cœur de l'action de l'Institut.

Un projet évolutif et structurant :

Conçu comme un cadre de référence structurant, le projet de l'IFPS a vocation à être évalué et réajusté au regard des mutations politiques, sanitaires et sociales. Il s'inscrit dans une démarche de pilotage dynamique, fondée sur l'analyse des pratiques, l'évaluation continue et l'adaptation aux besoins émergents du territoire et des apprenants.

À ce titre, il soutient une pédagogie évolutive, ouverte et innovante, favorisant l'agilité des équipes, l'expérimentation maîtrisée et l'intégration progressive des transformations du système de santé. En cohérence avec le projet d'établissement 2025-2029 du Centre Hospitalier de Fécamp, l'IFPS forme des professionnels responsables, engagés et compétents, capables de relever les défis actuels et futurs, et de contribuer durablement à la qualité et à l'humanité des soins sur le territoire.

[1] TESNIERE Antoine, RIST Stéphanie, RIOM Isabelle, 2018 « stratégie de transformation du système de santé. Rapport final – Adapter les formations aux enjeux du système de santé », 53 pages.



SOMMAIRE DETAILLE IFPS

1

PARTIE I : LE PROJET DE L'IFPS

1. Présentation de l'établissement

- 1.1 Carte d'identité
- 1.2 Le territoire
- 1.3 Les espaces pédagogiques
- 1.4 Les acteurs de la formation
- 1.5 L'organigramme
- 1.6 Cartographie des partenaires de l'IFPS

2. Bilan du précédent projet d'établissement (2020-2024)

3. Optimisation des Ressources et Engagement Professionnel au service des apprenants

2

PARTIE II : AXES DE TRAVAIL ET DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

- 1. Les grands axes de travail 2025-2029
- 2. Le plan d'actions



LE PROJET DE L'IFPS

PARTIE I



1 PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 CARTE D'IDENTITÉ

1.2 LE TERRITOIRE

1.3 LES ESPACES PÉDAGOGIQUES

1.4 LES ACTEURS DE LA FORMATION

1.5 L'ORGANIGRAMME

1.6 CARTOGRAPHIE DES PARTENAIRES DE L'IFPS

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 CARTE D'IDENTITÉ

LES CHIFFRES CLÉS

CRÉE EN 1975

180 ETUDIANTS
INFIRMIERS

80 AIDES
SOIGNANTS

ACCUEILLIS /
ANNEE EN
MOYENNE

19
PROFESSIONNELS

L'Institut de Formation, établissement public rattaché au Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) du Pays des Hautes Falaises de Fécamp, regroupe l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) sous la dénomination "Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS)".

Autorisé par le Président de la Région Normandie, l'IFPS propose des formations préparant aux diplômes d'État d'infirmier et d'aide-soignant. Selon la délibération du Conseil Régional, les quotas sont fixés à 66 étudiants en soins infirmiers par année de formation et à 66 élèves aides-soignants par promotion.

L'IFPS s'engage à fournir une formation initiale de qualité, s'appuyant sur l'expertise combinée de formateurs possédant à la fois des compétences cliniques et pédagogiques.

En parallèle, un service de formation continue enrichit notre offre avec des programmes diversifiés répondant aux besoins des professionnels de santé, qu'ils exercent en milieu sanitaire ou médicosocial. Chaque action de formation vise à atteindre des objectifs clés, notamment l'adaptation au poste de travail, l'évolution des métiers, ainsi que le développement des connaissances et des compétences soignantes.

Idéalement situé au cœur de la ville, cet ancien hôpital offre un cadre de formation à la fois agréable et moderne, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement professionnel.

PERSPECTIVES FUTURES

- Adapter l'offre de formation en enseignement clinique à l'évolution des organisations et des parcours de soins
- Articuler l'enseignement académique initial et continu afin d'assurer une professionnalisation de qualité des apprenants
- Maintenir une politique GPMC en lien avec l'évolution des métiers et de la formation
- Favoriser de bonnes conditions de vie professionnelle et étudiante au sein de l'IFPS, et les évaluer
- Développer des liens de coopération Ville/IFPS
- Créer une dynamique de Développement Durable (DD) par une appropriation des objectifs de développement durable au sein de l'IFPS



1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.2 LE TERRITOIRE

Le territoire du Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) de Fécamp, établissement gestionnaire de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS), est celui du territoire des Hautes Falaises.



Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre est formé par 3 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) : la communauté d'agglomération Fécamp Caux littoral, la communauté de communes de la côte d'Albâtre et la communauté de communes Campagne de Caux. Il comprend 80 997 habitants répartis sur 118 communes pour une superficie de 740 km². Il comporte une frange littorale s'étendant d'Heuqueville au sud à Veules-les-Roses au nord, en passant par les communes d'Étretat, de Fécamp, et de Saint-Valéry-En-Caux, soit une façade maritime de 60 km de long environ.

L'IFPS de Fécamp se trouve à 43 km du Havre, à 63 km de Dieppe et à 70 km de Rouen.

Le territoire fécampois présente un fort relief, avec notamment deux vallées encaissées et de nombreuses vallonnes. Cet aspect vallonné a de forts impacts sur l'organisation du territoire, tant en termes de paysage et de biodiversité (distinction franche entre vallées et plateaux) que de mobilité (difficultés d'autant plus importantes à promouvoir les modes actifs que le territoire est peu dense à l'exception de Fécamp) et d'attractivité touristique (falaises, plages de vallonnes...).

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Situation démographique

Le solde naturel de la ville de Fécamp s'est fortement réduit depuis les années 2000, au point de devenir négatif ces dernières années ; 123 naissances domiciliées à Fécamp en 2022 contre 312 décès sur la même année. (Source : Insee)

La population âgée (75 ans et plus) est essentiellement présente à Fécamp et Sassetot-le-Mauconduit. Cette concentration s'explique par la présence de nombreux services à portée de pied et notamment une offre médicale et résidentielle adaptée (EHPAD : neuf structures spécialisées sur la seule ville de Fécamp).

Les projections de la population sur les 10 ans à venir montrent une forte augmentation des plus de 65 ans et 70 ans.

En 2050, selon l'Institut national de la statistique, tous les territoires de la Seine-Maritime seraient concernés par une croissance de la population des seniors. L'augmentation irait de + 10 % pour Le Havre à + 36,6 % pour le Terroir de Caux et la Côte d'Albâtre.

La dépendance touchait déjà environ 50 000 seniors en 2020 dans le département. Cette population dépendante pourrait augmenter de près de 40 % d'ici 2050, soit environ 20 000 personnes supplémentaires. Alors que l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie mobilise déjà 17 700 emplois à temps plein dans la Seine-Maritime en 2020, en établissements d'hébergement spécialisés comme à domicile, 2 370 emplois supplémentaires pourraient être nécessaires pour répondre aux besoins à l'horizon 2030.

(*Source* : www.lecourriercauchois.fr/actualite310660-demographie-en-seine-maritime-la-population-va-veillir-les-chiffres-cles)

Données sanitaires

La situation sanitaire est moins favorable en Normandie que dans les autres régions de France métropolitaine. L'écart est encore plus marqué pour la mortalité prématurée (avant 65 ans).

Les décès liés aux suicides, à la consommation excessive d'alcool et aux cardiopathies ischémiques y sont surreprésentés autant chez les hommes que chez les femmes .

Sur le plan géographique, la santé, notamment les spécialités médicales s'éloignent de plus en plus, et le milieu rural commence à s'isoler des structures de soins.

La situation économique et sociale

Le taux de pauvreté est supérieur aux moyennes nationales et régionales (Taux de pauvreté en 2021 : 13,8 % CA Fécamp Caux Littoral Agglomération et 20 % Fécamp).

Il est plus important chez les moins de 30 ans.

Les indicateurs socio-économiques de la population sont peu favorables, avec une part importante de sans emploi (28,9 % pour les moins de 25 ans).

En 2020, d'après les données Insee, 8,7% de la population fécamoise (15-64 ans) sont sans emploi et 33% des 18-24 ans sont scolarisés.

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Formations dans le domaine de la santé et du social en Normandie

La Région Normandie compte 48 établissements de formation sanitaire et sociale préparant à 14 diplômes d'Etat dans le domaine du sanitaire (aide-soignant, infirmier, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, infirmier de bloc opératoire...) et 13 diplômes d'Etat dans le domaine du social (accompagnant éducatif et social, assistant de service social, moniteur éducateur, éducateur spécialisé...). Au total, ce sont plus de 13 000 élèves et étudiants par an (toutes années de formation confondues).

Les formations sanitaires comptabilisent 8808 apprenants, en 2023-2024, dont 7392 femmes et 1416 hommes. 3240 sont diplômés en 2024. (*Source*: rapport annuel 2023/2024 - formations sanitaires et sociales - Région NORMANDIE).

En ce qui concerne l'IFPS de Fécamp, en 2024-2025, nous comptons 224 étudiants en Soins Infirmiers au total et 157 élèves aides-soignants. 97 étudiants en Soins Infirmiers et 103 élèves Aides-Soignants ont été diplômés.

La Normandie compte 17 Instituts de Formation en Soins Infirmiers avec un volume de formation de 1734 places.

La formation en Soins Infirmiers fait partie des 5 qualifications possibles après le baccalauréat sur Fécamp (DE d'Infirmier avec grade licence, BTS maintenance des systèmes, option systèmes éoliens ; BTS conseil et commercialisation de solutions techniques ; BTS maintenance des systèmes, option systèmes de production ; BTS management commercial opérationnel).

A ce titre, la contribution à l'offre de formation en favorisant la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des jeunes résidents fécampois est un enjeu majeur.

Etablissements de santé et médico-sociaux de Seine-Maritime

Le département possède une offre non négligeable :

- D'établissements sanitaires : 49 structures (publiques et privées).
- De 245 maisons de retraite, dont 108 EHPAD.
- De 8 Etablissements médico-sociaux locaux.
- De 46 Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD).
- De 11 Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

Ainsi, 146 établissements accueillent nos apprenants (soit 395 terrains/services). Les lieux de stage sont très diversifiés (Hôpitaux, cliniques, EHPAD, MAS, crèches, PMI, SSIAD, établissements scolaires, foyers de vie, IMS, SMR, etc.).

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Le Groupement Hospitalier de Territoire de l'Estuaire de la Seine

Chiffres 2022 du GHT

377 472
habitants
(zone d'attraction
du GHT)

166 758
passages
aux urgences

95 074
séjours
en MCO

292 950
consultations
externes

4 079
lits et places
en sanitaire
et médico-
social

4 077
accouche-
ments

6 717
ETP de
personnels
para-médicaux

662
ETP de
personnels
médicaux



Au sein de ce groupement, il y a 2 instituts de formation :

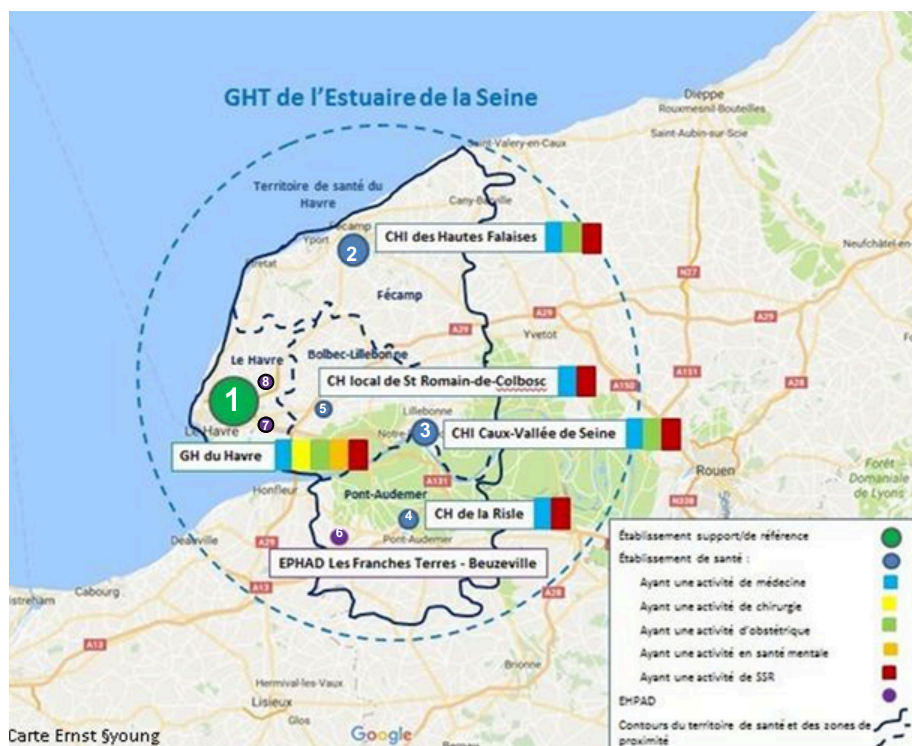
- L'IFPS de Fécamp (IFSI et IFAS)
- L'IFP Mary THIEULLENT du Havre (IFSI et IFAS) qui a également une annexe IFAS sur Lillebonne.

Le Groupement Hospitalier de Territoire de l'Estuaire de la Seine a été créé en 2016 suite à la loi de modernisation de notre système de santé adoptée cette même année. L'enjeu affiché de cette collaboration est de renforcer la cohérence territoriale de l'offre de soins publique en adoptant notamment un Projet Médico-soignant Partagé (PMSP).

Il est composé des 8 établissements suivants :

- Le Groupe Hospitalier du Havre, **désigné comme établissement support (1)**
- Le Centre Hospitalier Intercommunal du Pays des Hautes Falaises à Fécamp (2)
- Le Centre Hospitalier Intercommunal Caux-Vallée de Seine à Lillebonne et Bolbec (3)
- Le Centre Hospitalier de la Risle à Pont-Audemer (4)
- Le Centre Hospitalier de Saint-Romain-de-Colbosc (5)
- L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes "Les Franches Terres" à Beuzeville (6)
- L'EHPAD public "Les Escales" au Havre (7)
- L'EHPAD "La Belle Etoile" à Montivilliers (8)

Cette répartition géographique permet de proposer des consultations spécialisées sur l'ensemble du territoire, assurant ainsi un égal accès aux soins pour la population, y compris dans les zones rurales ou semi-rurales.



1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.3 LES ESPACES PÉDAGOGIQUES

L'établissement dispose d'une infrastructure moderne et fonctionnelle, pensée pour favoriser des apprentissages variés et adaptés aux besoins pédagogiques.

Au rez-de-chaussée, les apprenants ont accès à :

- une grande salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur interactif et de mobilier modulable,
- une salle de cours avec mobilier fixe,
- des espaces complémentaires de travail tels que la salle informatique et le Centre de Documentation et d'Information (CDI),
- deux salles de détente/restauration équipées d'appareils électroménagers, mises à disposition pour les temps de pause.

Au premier étage, l'environnement pédagogique s'enrichit de :

- un amphithéâtre de 120 places destiné aux cours magistraux,
- deux grandes salles de cours avec vidéoprojecteurs interactifs et mobilier mobile,
- deux salles de cours supplémentaires pour les enseignements théoriques.

Au deuxième étage, l'accent est mis sur la pratique et la professionnalisation avec :

- six salles de démonstration (C1 à C6), dont deux équipées de dispositifs de simulation haute-fidélité, permettant la réalisation de travaux pratiques en tenue professionnelle (apprentissage des techniques de soins, situations de soins simulées, gestes d'urgence, etc.),
- une salle collaborative favorisant les apprentissages en mode projet ou en petits groupes,
- une salle dédiée à l'enseignement de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP).



ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP TEMPORAIRE OU PERMANENT, OU PRESENTANT UN TROUBLE DE SANTE INVALIDANT

L'IFPS s'inscrit dans une démarche citoyenne et inclusive, en garantissant l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap. Conformément à la réglementation, l'établissement veille à leur accueil sans discrimination et à leur accès à la formation et à la qualification.

Trois axes structurent cette politique :

- l'accessibilité pédagogique des formations,
- la mise en place de compensations adaptées,
- l'accessibilité physique des locaux.

Deux référents handicap sont disponibles pour évaluer les besoins et accompagner des aménagements de parcours. L'équipe pédagogique et administrative s'engage à offrir un accompagnement individualisé, propice à la réussite et à la professionnalisation de chaque apprenant.



1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.4 LES ACTEURS DE LA FORMATION

LA DIRECTRICE

Responsable :

- De l'organisation des activités de formation.
- De l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets pédagogiques.
- Du développement de la recherche en soins et de la pédagogie conduite.
- Des partenariats avec les établissements d'accueil des stagiaires.
- De la constitution, l'animation et l'encadrement de l'équipe pédagogique.
- De la qualité de la formation des apprenants et du contrôle des études.
- Du pilotage budgétaire de l'IFPS
- De la bonne application du cadre légal et conventionnel avec la Région.

LA COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Ses missions :

- Assister la Directrice dans le pilotage de l'ingénierie de formation, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets des formations et pédagogiques.
- Concevoir, conduire et suivre des projets dans ses champs de compétences en collaboration.
- Accompagner l'équipe pédagogique dans l'application des référentiels de formations et dans la déclinaison des différents projets.
- Participer à la gestion et la coordination des formations infirmière et aide-soignante.
- Promouvoir la recherche en soins infirmiers.
- Développer l'offre de formation continue de l'IFPS en lien avec les établissements partenaires.

LES FORMATEURS PERMANENTS

Leurs rôles :

- Apporter des connaissances théoriques et cliniques.
- Assurer le lien avec les intervenants extérieurs (Planification et contenu de leurs interventions).
- Entretenir des relations étroites avec les structures d'accueil des apprenants.
- Organiser les processus de formation professionnelle initiale et continue.
- Accompagner les apprenants et les professionnels de santé dans leur projet de formation.
- Initier et/ou conduire des études aux travaux de recherche.
- Participer à l'organisation et à l'évolution de l'institut de formation.
- S'impliquer dans la démarche qualité et d'amélioration continue du dispositif de formation.



1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.4 LES ACTEURS DE LA FORMATION

LES INTERVENANTS VACATAIRES

Médecins, pharmaciens, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants ou autres professionnels travaillant dans les établissements de santé, dans les structures médico-sociales, à domicile, en milieu associatif, etc.

Experts :

- Dispensent des cours spécifiques auprès des apprenants.
- Le contenu de leur enseignement s'inscrit dans les objectifs de formation du référentiel et dans les objectifs d'apprentissage de la séquence pédagogique.

LA DOCUMENTALISTE

Ses missions :

- Traiter, analyser, valider et mettre à disposition les informations.
- Accueillir et accompagner les apprenants et les formateurs dans les recherches documentaires.
- Constituer et maintenir un fond documentaire tous supports, sur place ou à distance.
- Participer au bon fonctionnement du Centre de Documentation et d'Information.
- Gérer la communication institutionnelle en interne et en externe.
- Assurer la gestion des différentes plateformes pédagogiques.

LES SECRÉTAIRES

Fonctions clés :

- Assurer l'accueil et l'information du public, la gestion du courrier et des dossiers scolaires et administratifs.
- Gérer le courrier et les dossiers administratifs.
- Mettre en œuvre les procédures et veiller au respect des calendriers de sélection et de diplomation.
- Participer à la réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de l'IFPS.

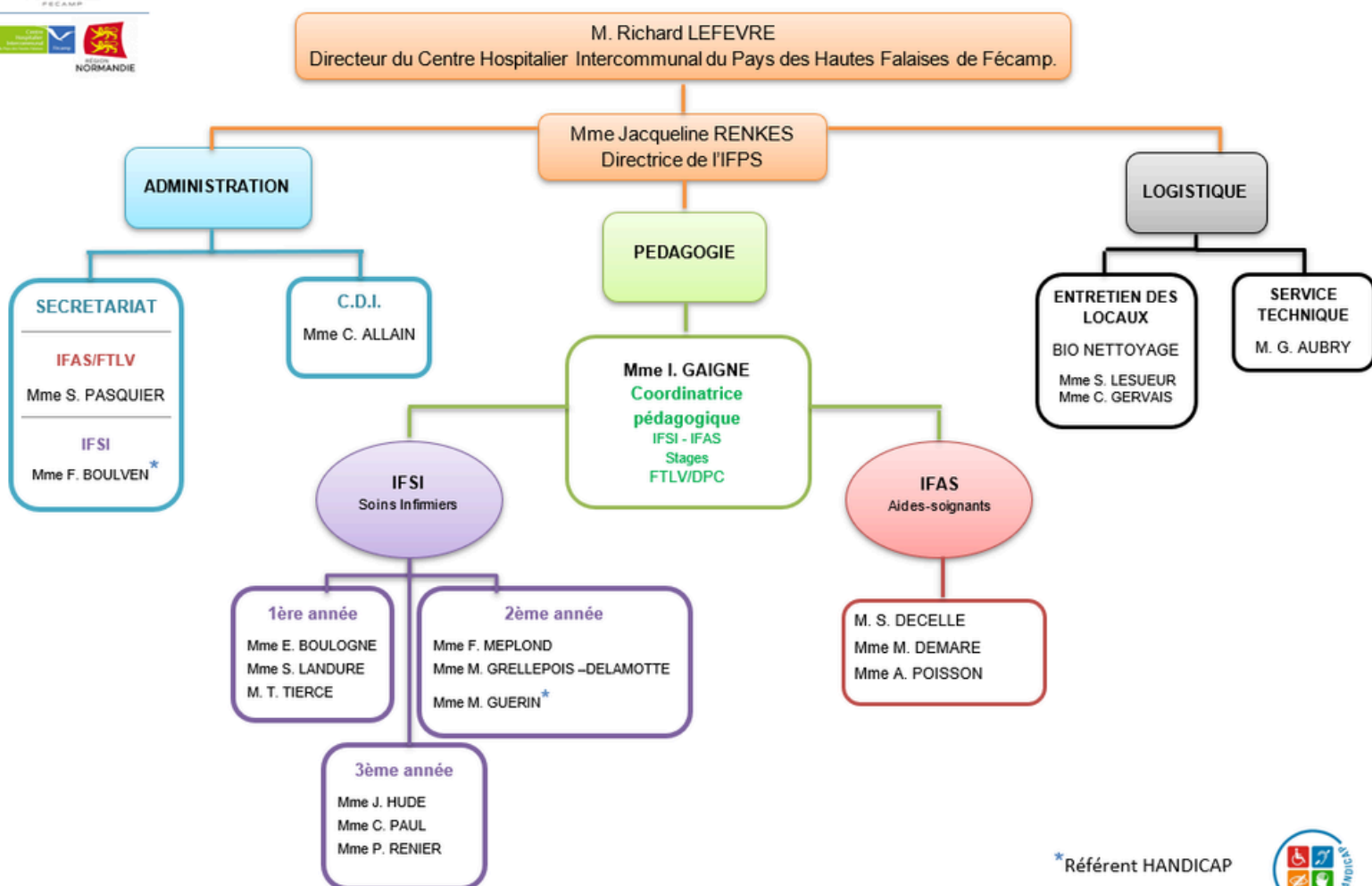
LES PROFESSIONNELS DES LIEUX DE STAGE

- Aides-soignants, infirmiers, cadres de santé et autres professionnels.
- Accompagnement des apprenants.
- Participent au développement des compétences en stage.



1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.5 L'ORGANIGRAMME


**INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE (IFPS)
ORGANIGRAMME 2026**


*Référent HANDICAP



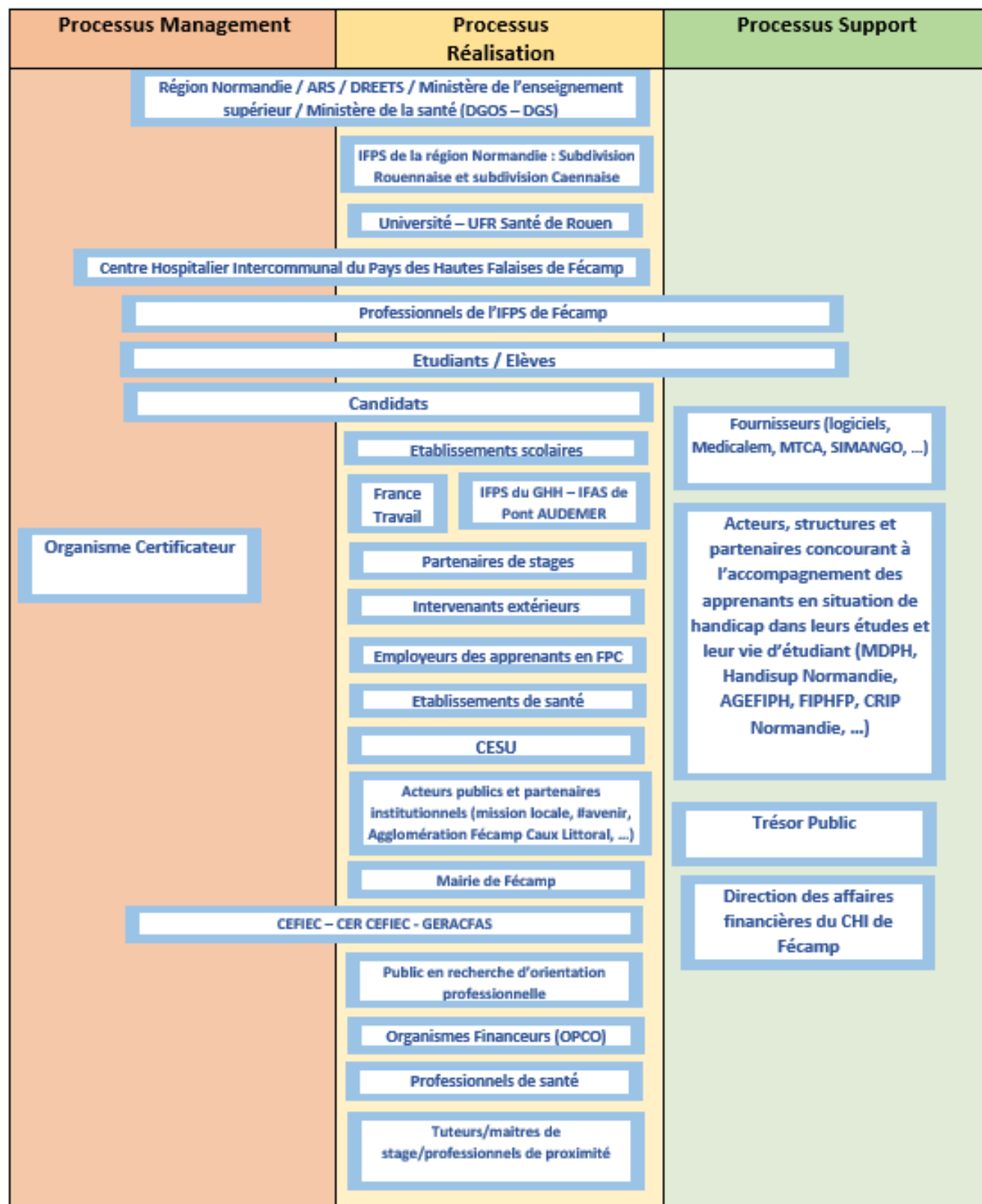
Mise à jour 13/11/2025



1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.6 CARTOGRAPHIE DES PARTENAIRES DE L'IFPS

Cette cartographie reprend les publics cibles par processus



PARTIE I

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU PAYS DES HAUTES FALAISES - FÉCAMP



2 BILAN DU PRÉCÉDENT PROJET D'ÉTABLISSEMENT (2020-2024)

2. BILAN DU PRÉCÉDENT PROJET D'ÉTABLISSEMENT (2020-2024)

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET :

Adapter l'offre de formation aux évolutions des parcours de soins, professionnaliser les apprenants, développer l'articulation formation académique / pratique, renforcer la qualité de vie au travail et les liens avec le territoire.

01

AXE 1 – OPTIMISER L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE ET LES STAGES

Réunions tuteurs organisées (2021, 2023) – à renouveler avec le nouveau référentiel IDE.

- ✓ Charte d'encadrement diffusée et signée (43 établissements).
- ⚠ Faible mise à jour des livrets d'accueil par les terrains de stages.
- Objectif de parcours de stage non formalisé (non priorisé).
- ✓ Création d'un guide de raisonnement clinique ; satisfaction orale des tuteurs et ESI.
- ⚠ Saisies informatiques peu appliquées faute de faisabilité sur tous les terrains.

02

AXE 2 – ARTICULER FORMATION ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNELLE

- ✓ Objectifs d'UE revus et mis à disposition sur COLLEGIUM.
- ✓ Fin des PACKS en 2024 pour améliorer cohérence pédagogique.
- ✓ Maintien du partenariat formateurs IFSI/IFAS dans certains enseignements (psychiatrie, PRAP, ETP, AFGSU).
- ✓ Déploiement du projet de Santé Numérique (SaNuRN).
- ✓ Diversification des TD (pédagogie active, ECOS, matériel simulation).
- ⚠ Pas de formalisation de la progression en simulation en santé.
- Pratique collaborative limitée par le décalage des rentrées IFAS/IFSI et contraintes de maquette / alternance.

03

AXE 3 – GPMC & PROFESSIONNALISATION DES FORMATEURS

- ✓ Certification Qualiopi renouvelée le 29/12/2024.
- ✓ Renforcement du lien avec l'université (référentiels Santé Numérique).
- ✓ Mise à jour des fiches de poste, formations continues renforcées.
- ✓ Pas de mobilité interne en 2024 pour stabiliser les équipes avant le nouveau référentiel IDE.
- ✓ Participation de formateurs aux instances du CHI.

04

AXE 4 – QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL & ÉTUDIANTE

- ✓ Enquêtes de satisfaction menées annuellement (étudiants et élèves et professionnels).
- ✓ Accès à des équipements favorisant la qualité de vie des apprenants via des appels à projets CVEC (baby-foots, fauteuils massants, tour de rechargement pour tablettes-PC-téléphones, tables de pique-nique...).
- ✓ Innovations pédagogiques et organisationnelles encouragées (ex. jeu Playmobil pour situations sanitaires exceptionnelles, Classéo).
- ✓ Entretien annuel systématique avec la Direction.
- ✓ Statut "École de Santé Sans Tabac" depuis mai 2023.

05

AXE 5 – OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE

- ✓ Conférences et journées thématiques (autisme, soins palliatifs).
- ✓ Participation aux Journées du Patrimoine.
- ✓ Accueil régulier des manœuvres des pompiers dans l'enceinte de l'IFPS.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le projet 2020-2024 a permis des avancées majeures dans :

- L'adaptation des formations,
- L'encadrement des tuteurs,
- L'articulation entre formation académique et professionnelle

Des points de vigilance subsistent :

- La formalisation de certains parcours de stage (ex. stages longs),
- L'optimisation de la collaboration entre l'IFPS et les lieux de stage.





3

OPTIMISATION DES RESSOURCES ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL AU SERVICE DES APPRENANTS

3. OPTIMISATION DES RESSOURCES ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL AU SERVICE DES APPRENANTS

BUDGET ET RESSOURCES

- **Subvention de la Région Normandie, en 2025 :** 1 730 004 €
- **Taxe d'apprentissage 2025 :** 11 496, 28 € perçus (hors affectation des fonds non répartis – versement en janvier 2026)
- **Investissement prévisionnel 2026 :** équipements pédagogique et numérique (SIMANGO, simulation numérique ; English World, plateforme d'anglais).
- **CVEC (2020–2025) :** 13 projets financés pour un montant total de 50 590, 51 €.



DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE L'ÉQUIPE

Développement des connaissances et compétences pour un accompagnement des apprenants de haut niveau via une démarche de formation continue :

- Formations réalisées : APP, numérique en santé, formation de formateur PRAP, Formation de formateur AFGSU, IA, etc.
- Participation à des séminaires nationaux (CEFIEC, GERACFAS, etc.).

MUTUALISATION ET PARTENARIATS

- **Convention GCS IFSI PUBLICS NORMANDS**
- **Mutualisation des ressources pédagogiques :** Plateforme Collegium Santé Normandie.
- **Partenariat universitaire** (depuis janvier 2011) : Suite à l'arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations, l'UFR Santé de l'université de Rouen Normandie en collaboration avec les 7 IFSI de la subdivision rouennaise ont créé un double cursus conduisant au DE d'infirmier et au diplôme national de la licence mention « Sciences pour la santé ».
- **Partenariat inter-IFSI :** coordination pédagogique de certaines UE (vaccination, méthodes de travail et recherche), mise en place et participation à des groupes de travail communs (parcours spécifique AS) et à des groupes de travail DGOS (refonte métier et formation infirmière).
- **Intervenants extérieurs** issus du domaine de la santé et d'autres domaines (sciences sociales et humaines, qualité / gestion des risques, ...) participent à l'enseignement.
- **Partenariat avec les établissements partenaires de stages et approche collaborative** = participation aux divers travaux « qualité » du CHI de Fécamp : audits, semaine sécurité patient ...



SIMULATION

Méthode pédagogique innovante qui favorise l'alternance intégrative

- **Simulation procédurale :** Apprentissage d'un geste décontextualisé.
- **Simulation « pleine échelle » :** Analyse de la pratique et réflexivité via débriefing en situation contextualisée.
- **Simulation hybride :** combinaison des deux types précédents.
- **Simulation « haute-fidélité » :** Améliore l'approche par compétences et met en action les savoirs acquis.

3. OPTIMISATION DES RESSOURCES ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL AU SERVICE DES APPRENANTS

RAPPORTS D'ACTIVITÉ

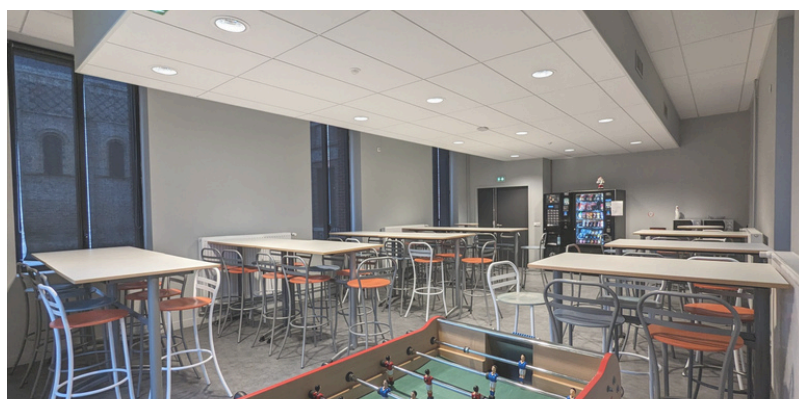
ANNEE	Année de formation	INFIRMIERS A LA RENTREE DE FEVRIER		NOMBRE D'INTERRUPTION DE FORMATION		NOMBRE DE DIPLOMES (jury de mars-juillet-décembre)
		QUOTA	HORS QUOTA (redoublants)			
2023	L1	65	5	L1	12	PROMOTION 2020-2023 41 DIPLOMÉS
	L2	55		L2	11	
	L3	55		L3	7	
2024	L1	65	9	L1	18	PROMOTION 2021-2024 51 DIPLOMÉS
	L2	51		L2	4	
	L3	55		L3	2	
2025	L1	65	7	L1	13	PROMOTION 2022-2025 46 DIPLOMÉS
	L2	61		L2	6	
	L3	63		L3	4	



STAGES

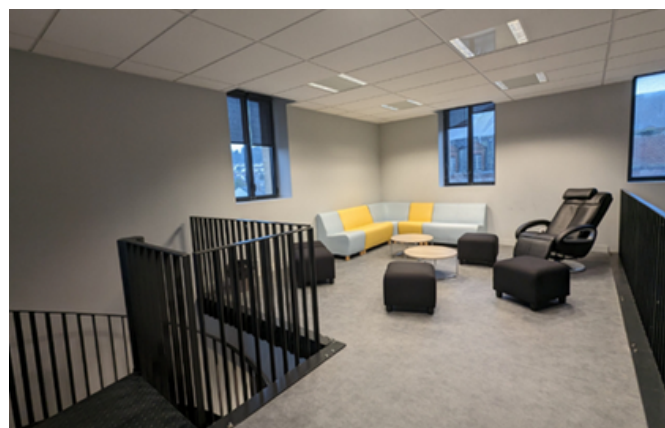
chiffres des ELEVES AIDES SOIGNANTS	Promotion 2022/2023	Promotion 2023/2024	Promotion 2024/2025	Promotion 2025/2026
RENTRES	2022 : 84	2023 : 70	2024 : 87	2025 : 73
DIPLOMES	2023 : 61	2024 : 46	2025 : 57	-
NOMBRE D'INTERRUPTIONS DE FORMATION	17 dont 1 exclusion	14	17 dont 2 exclusions	4 au 18/11/2025

- **Trame alternance cours-stages** : élaborée selon les arrêtés relatifs aux formations et aux diplômes d'État infirmier et aide-soignant.
- **Collaboration avec l'IFP Mary Thieulent du Havre** pour optimiser la répartition des stages.
 - Objectif : mutualiser l'offre de stages pour un parcours qualifiant et professionnalisant.
 - Équité d'accès : garantir un accès équitable aux stages des établissements (GHT Estuaire de la Seine, GHH, CHI de Fécamp).
- **Large répartition territoriale** : Fécamp, Le Havre, Yvetot, Rouen, Pont-Audemer, ...
- **Suivi et cartographie des affectations** par niveau (L1 à L3 et AS).



CONDITIONS DE VIE DES APPRENANTS

- **Environnement numérique** (WIFI, plateformes pédagogiques, EM-Premium, Licence Microsoft Office, PC, imprimante ...)
- **Environnement de la vie étudiante** financé par des AAP CVEC (mobiliers extérieur et intérieur, fauteuils massants, babyfoots, etc.)
- **Consultations sur RDV avec psychologue** mise à disposition par le service de médecine préventive de l'université de Rouen.
- **Ecole de santé sans tabac** :
 - Protection des étudiants non-fumeurs.
 - Accompagnement des fumeurs vers la diminution ou l'arrêt du tabac
 - Adhésion au réseau des écoles de santé sans tabac
 - Date d'adhésion : 31 mai 2023 (Journée mondiale sans tabac).
- **Développement durable engagé** : tri des déchets, végétalisation, économies d'énergie.



CERTIFICATION QUALIOPI

- Certifié depuis le 29/12/2021 pour la catégorie d'actions suivante : Les actions de formation.
- Certification renouvelée en 2024 jusqu'au 28/12/2027.
- Audit de surveillance prévu en juin 2026



AXES DE TRAVAIL 2025-2029 ET DECLINAISON OPÉRATIONNELLE

PARTIE II



Le projet de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) de Fécamp se déploie autour de six axes, conçus pour traduire les priorités institutionnelles. Ces axes orientent les actions de l'institut afin de renforcer la qualité de la formation, d'adapter les parcours aux évolutions des organisations de soins et de soutenir le développement des compétences des futurs professionnels de santé.

Axe n°1 :

Adapter l'offre de formation en enseignement clinique à l'évolution des organisations et des parcours de soins

Fiche 1.1 : Objectifs de stage institutionnels

Fiche 1.2 : Outils pédagogiques / raisonnement clinique

Fiche 1.3 : Trame du livret d'accueil (IFSI/IFAS)

Fiche 1.4 : Relance annuelle des services de soins pour la transmission des livrets d'accueil en stage

Fiche 1.5 : temps d'enseignement clinique et de raisonnement clinique en stage

Fiche 1.6 : Questionnaire de satisfaction du vécu des stages par les apprenants

Fiche 1.7 : Information et sensibilisation des tuteurs de stage

Fiche 1.8 : Evaluation formalisée de la satisfaction des tuteurs de stage concernant l'accompagnement pédagogique des étudiants/élèves par les formateurs

Fiche 1.9 : Groupe de travail « accueil des étudiants / élèves » du Centre Hospitalier Intercommunal de Fécamp

Axe n°2 :

Articuler l'enseignement académique initial et continu afin d'assurer une professionnalisation de qualité des apprenants

Fiche 2.1 : Nouveau référentiel de formation IDE

Fiche 2.2 : simulation en santé

Fiche 2.3 : Intelligence artificielle (IA)

Fiche 2.4 : Numérique

Axe n°3 :

Maintenir une politique GPMC en lien avec l'évolution des métiers et de la formation

Fiche 3.1 : Évolution des Métiers et de la Formation : Vers un Maintien Efficace de la Politique GPMC

Axe n°4 :

Favoriser de bonnes conditions de vie professionnelle et étudiante au sein de l'IFPS, et les évaluer

Fiche 4.1 : Qualité de vie en étude

Fiche 4.2 : Communication interne

Fiche 4.3 : Autonomie

Fiche 4.4 : Innovation pédagogique et organisationnelle

Fiche 4.5 : Participation et l'implication des apprenants à la vie de l'IFPS

Axe n°5 :

Développer des liens de coopération Ville/IFPS

Fiche 5.1 : Partenariat Actif entre Ville et IFPS

Axe n°6 :

Créer une dynamique d'appropriation des objectifs de développement durable (DD) au sein de l'IFPS

Fiche 6.1 : Consommation énergétique

Fiche 6.2 : gestion des déchets

Fiche 6.3 : Qualité de l'air intérieur

Fiche 6.4 : végétalisation des espaces extérieurs

Fiche 6.5 : covoiturage et mobilités douces

Fiche 6.6 : Consommables bureautiques










Fiche 6.7 : Connaissances sur les liens entre l'environnement et la santé











Le projet de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) de Fécamp s'inscrit en cohérence directe avec le projet d'établissement du Centre Hospitalier Intercommunal de Fécamp. Il participe à la mise en œuvre de l'**orientation stratégique n°2 « Transformer et diversifier l'offre proposée à la population du territoire »**, et contribue plus spécifiquement à l'**objectif stratégique n°4** visant à « **adapter l'offre de formation en enseignement clinique aux évolutions des organisations et des parcours de soins, dans une perspective d'attractivité et de fidélisation des futurs professionnels de santé** ».









Structuré, planifié et piloté, le projet de l'IFPS se décline en 27 fiches opérationnelles, disponibles au téléchargement, qui formalisent les initiatives prévues. Cette organisation garantit une articulation globale, la lisibilité des engagements et l'efficacité des mesures mises en œuvre. Chaque axe stratégique bénéficie d'un suivi identifié et d'un accompagnement pluriannuel, assurant l'atteinte des objectifs fixés et la pérennité des démarches entreprises.

Les orientations et objectifs stratégiques du projet d'établissement du CHI ont été traduits en projets territoriaux et locaux, présentés sous forme de fiches dédiées. Ces démarches constituent un cadre structurant pour le déploiement des activités et s'intègrent pleinement dans la dynamique qualité de l'établissement, dont le projet de l'IFPS constitue un outil opérationnel.

Enfin, la structuration de cette feuille de route confère au projet la capacité d'évoluer de manière maîtrisée, en permettant l'intégration progressive, sur la période de référence, de nouvelles initiatives locales ou territoriales. Cette dynamique d'adaptation s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, en adéquation avec les évolutions du territoire, les organisations de soins et les besoins en compétences des futurs professionnels de santé.

Objectif	Axe	N°	Intitulé du projet	Périmètre	Echéance
OBJECTIF 2.4 Adapter l'offre de formation en enseignement clinique avec les évolutions des organisations et des parcours de soins pour attirer et fidéliser les futurs professionnels de santé	Axe n°1 : Adapter l'offre de formation en enseignement clinique à l'évolution des organisations et des parcours de soins	1.1	Objectifs de stage institutionnels		
		1.2	Outils pédagogiques / raisonnement clinique		
		1.3	Trame du livret d'accueil (IFSI/IFAS)		
		1.4	Relance annuelle des services de soins pour la transmission des livrets d'accueil en stage		
		1.5	temps d'enseignement clinique et de raisonnement clinique en stage		
		1.6	Questionnaire de satisfaction du vécu des stages par les apprenants		
		1.7	Information et sensibilisation des tuteurs de stage		
		1.8	Evaluation formalisée de la satisfaction des tuteurs de stage concernant l'accompagnement pédagogique des étudiants/ élèves par les formateurs		
		1.9	Groupe de travail « accueil des étudiants / élèves » du Centre Hospitalier Intercommunal de Fécamp		

Objectif	Axe	N°	Intitulé du projet	Périmètre	Echéance
OBJECTIF 2.4 Adapter l'offre de formation en enseignement clinique avec les évolutions des organisations et des parcours de soins pour attirer et fidéliser les futurs professionnels de santé	Axe n°2 : Articuler l'enseignement académique initial et continu afin d'assurer une professionnalisation de qualité des apprenants	2.1	Nouveau référentiel de formation IDE		
		2.2	Simulation en santé		
		2.3	Intelligence artificielle (IA)		
		2.4	Numérique		
	Axe n°3 : Maintenir une politique GPMC en lien avec l'évolution des métiers et de la formation	3.1	Évolution des Métiers et de la Formation : Vers un Maintien Efficace de la Politique GPMC		
	Axe n°4 : Favoriser de bonnes conditions de vie professionnelle et étudiante au sein de l'IFPS, et les évaluer	4.1	Qualité de vie en étude		
		4.2	Communication interne		
		4.3	Autonomie du personnel		
		4.4	Innovation pédagogique et organisationnelle		
		4.5	Participation et implication des apprenants à la vie de l'IFPS		

Objectif	Axe	N°	Intitulé du projet	Périmètre	Echéance
OBJECTIF 2.4 Adapter l'offre de formation en enseignement clinique avec les évolutions des organisations et des parcours de soins pour attirer et fidéliser les futurs professionnels de santé	Axe n°5 : Développer des liens de coopération Ville/IFPS	5.1	Partenariat Actif entre Ville et IFPS		
	Axe n°6 : Créer une dynamique d'appropriation des objectifs de développement durable au sein de l'IFPS	6.1	Consommation énergétique		
		6.2	Gestion des déchets		
		6.3	Qualité de l'air intérieur		
		6.4	Végétalisation des espaces extérieurs		
		6.5	Covoiturage et mobilités douces		
		6.6	Consommables bureautiques		
		6.7	Connaissances sur les liens entre l'environnement et la santé		



RÉGION
NORMANDIE